

Dossier reçu le :



IRSS
Préparez-vous à réussir

Dossier à retourner complet à :

IRSS ROYAN

Adresse : 48, Boulevard Franck Lamy - 17200 ROYAN

Tél : 05 86 22 04 80

Mail : admin.royan@irss.fr

PHOTO

DOSSIER D'INSCRIPTION

TESTS DES EXIGENCES PREALABLES (TEP)

BP JEPS Multi Activités Physiques ou Sportives pour Tous (MAPST)

Je m'inscris pour les TEP du :

- Du 17 juin 2026** – dossier à retourner avant le 1^{er} juin 2026
 Du 26 aout 2026 – dossier à retourner avant le 1^{er} aout 2026

Je souhaite m'inscrire à la **formation BP JEPS MAPST d'IRSS**

A- Situation personnelle :

Mme Mr Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... A Nationalité :

Situation de famille : célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(ve), nbre d'enfants

Adresse :

Code postal : Ville :

E.Mail :@.....

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone mobile :/...../...../...../.....

N° de sécurité sociale :/...../...../...../..... Régime :

A la caisse de (ville, Dpt) : A quel titre : personnel, ayants-droits, étudiants

Personne à contacter en cas d'urgence :

N° de portable :/...../...../...../..... et E-mail :@.....

B- Situation professionnelle (à cocher et à compléter) :

Salarié, précisez :

Demandeur d'emploi, précisez :

Etudiant ou assimilé, précisez :

C- Formation (à compléter) :

Plus haut niveau de diplôme académique :

Diplôme(s) en lien avec le secteur sportif :

Diplôme de secourisme en cours de validité :

D- Projet de financement de formation (à cocher) :

Si inscription à la formation BP JEPS MAPST IRSS

Autofinancement – vous financez vous-même votre formation

Financement Tiers – Tout ou partie de votre formation est financée (CPF, Région, France Travail, ...)

Contrat d'Apprentissage – Contrat salarié pour les – de 30 ans

Contrat de professionnalisation - Contrat salarié pour les + de 30 ans

Autre – précisez :

Pour toutes demandes d'informations relatives au mode de financement, appelez au 02 41 62 19 97

E- Récapitulatif des pièces OBLIGATOIRES à fournir :

1 photo d'identité àagrafer sur ce dossier

Certificat médical de moins de 6 mois – **Certificat ci-joint obligatoire**

Copie de la carte d'identité (recto-verso) en cours de validité ou passeport

Le règlement des frais d'inscription d'un montant de :

- 30 € (non remboursable) chèque à l'ordre d'IRSS pour les TEP

- 20 € chèque à l'ordre d'IRSS pour l'épreuve orale de sélection (remboursé si échec aux TEP)

Si demande de dispense ou d'équivalence des TEP : joindre les copies des diplômes ou des justificatifs y donnant droit

Pour les personnes en situation de Handicap qui souhaitent des aménagements d'épreuve, joindre l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes en situation de handicap

CERTIFICAT MEDICAL
(à joindre au dossier d'inscription)

Exigé pour tout(e) candidat(e) se soumettant aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) et sélections du diplôme mentionné ci-dessous.

Il doit dater de moins de 6 mois à la date des tests d'exigences préalables (TEP) et de moins de 6 mois à la date d'entrée en formation (article A212-35, A212-36 et A 212-47-1 bis du code du sport).

BPJEPS spécialité "éducateur sportif", mention "multi-activités physiques ou sportives pour tous".

(Arrêté du 08/11/2024 portant création de la mention "multi-activités physiques ou sportives pour tous" du BPJEPS spécialité "éducateur sportif").

Je soussigné (e),, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

Madame Monsieur

NOM

Prénom

Né (e) le

à

et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives

Ce certificat médical est établi pour faire valoir ce que de droit et remis en main-propre à l'intéressé(e).

A, le

Cachet du médecin	Signature du médecin
-------------------	----------------------